



EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 18 Mai 2006

Membres présents :

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. Stéphan CLAUDET et Mlle Badiaâ MASLOUHI

M. François REBSAMEN, M. Jean ESMONIN, M. Gilbert MENUT, M. Michel BACHELARD, M. Pierre PRIBETICH, M. Jean-Patrick MASSON, M. Michel ETIEVANT, M. Rémi DELATTE, Mme Colette POPARD, M. Michel JULIEN, M. Jacques FOUILLOT, M. Guy GILLOT, M. Didier MARTIN, M. Bernard RETY, M. Gérard LABORIER, M. Patrick SAUNIE, M. Jean-Claude DOUHAIT, M. Gérard DUPIRE, M. Yves BERTELOOT, Mlle Badiaâ MASLOUHI, M. André GERVAIS, M. Paul LECHAPT, Mme Janine BESSIS, M. Pierre PETITJEAN, M. Bernard OBRIOT, M. Bernard BARBEY, M. Jean-Pierre GILLOT, Mme Claudette BLIGNY, Mme Jacqueline GARRET-RICHARD, Mme Anne-Claude DARCIAUX, M. Jean-Louis JOLY, M. Jean-Pierre DUBOIS, M. Alain MARCHAND, M. Jean-Paul HESSE, M. Claude PINON, M. Georges MAGLICA, Mme Sylviane FLAMENT, Mme Françoise MANSAT, M. Jacques PILLIEN, M. Jean-Pierre BOUHELIER, Mme Christiane COLOMBET, M. Jean PERRIN, Mme Christine MASSU, M. Jean-Pierre SOUMIER, Mme Marie-Christine DELEBARRE, M. Jean-Jacques BERNARD, M. Christian PARIS, Mme Françoise TENENBAUM, M. François NOWOTNY, M. Alain MILLOT, Mme Joëlle LEMOUZY, M. Hervé BRUYERE, M. Mohammed IZIMER, Mme Hélène ROY, M. Patrick MOREAU, M. Rémi DETANG, M. Paul ROIZOT, M. Jean-François DODET, M. Norbert CHEVIGNY, M. Philippe CARBONNEL, Mme Catherine HERVIEU, M. François-André ALLAERT, Mme Myriam BERNARD, Mme Christine DURNERIN, M. Philippe BELLEVILLE, Mme Lê Chinh AVENA, M. Nicolas BOURNY, M. Mohamed BEKHTAOUI, M. Stéphan CLAUDET.

Membres absents :

M. Jean-Marc NUDANT, M. François BRIOT, M. Gaston FOUCHERES, M. Patrick CHAPUIS pouvoir à M. Paul ROIZOT, M. Louis LAURENT pouvoir à M. André GERVAIS, M. Jean-François DESVIGNES pouvoir à M. Jean-Claude DOUHAIT, M. Jacques DANIERE pouvoir à M. Pierre PRIBETICH, M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Jean PERRIN, Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Alain MILLOT, M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Gérard LABORIER, M. Patrick AUDARD pouvoir à M. Jean ESMONIN.

**OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TIC - Espace public numérique (EPN) -
Demande de subvention de la ville de Dijon**

Le Conseil de Communauté a adopté le 16 octobre 2003, un règlement d'intervention précisant les conditions dans lesquelles la Communauté de l'agglomération dijonnaise peut attribuer une subvention aux communes pour la création d'Espaces Publics Numériques (EPN) conformément à l'action prévue dans le Contrat d'agglomération. Le montant maximum de cette subvention est de 10 000 € par EPN dont 2000 € de travaux.

La Ville de Dijon va créer deux nouveaux EPN et sollicite une subvention de la Communauté de l'agglomération dijonnaise.

Le premier EPN est prévu dans le Groupe scolaire « Château de Pouilly », le second au Planétarium.

Au vu des éléments en notre possession, les critères pour l'attribution de la subvention prévus par le règlement d'intervention sont réunis.

Aussi il est proposé de valider le principe d'attribuer à la Ville de Dijon une subvention dont le montant maximum sera de 20 000 € HT (10 000 € par EPN) et dont le montant exact ne sera arrêté qu'à réception des factures acquittées.

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- **D'attribuer** une subvention à la Ville de Dijon pour la création de deux Espaces Publics Numériques (EPN) ;
- **D'autoriser** le Président à signer tout acte nécessaire au versement de cette subvention ;
- **De dire** que le versement interviendra sur présentation des factures acquittées et que les crédits seront prélevés sur le budget 2006.

40, avenue du Drapeau
COMMUNALITE
Pour extrait conforme,
Le Président
[Signature]

Publié le 22 MAI 2006
Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

23 MAI 2006

